**CVEC - FICHE PROJET- AXE 2**

**Association étudiante ou non étudiante**



Qu’est-ce que l’Olympiade Culturelle :

- Une programmation artistique et culturelle pluridisciplinaire avant et pendant les Jeux.

Les Objectifs de l’Olympiade Culturelle :

- Rapprocher les univers du sport, de l’éducation et de la culture.

- Prendre en compte le rayonnement international de Paris et de la France en matière culturelle et artistique.

L’appel à participation :

- L’appel à participation est ouvert à tous les acteurs culturels et sportifs partenaires du Crous de Paris

- Le projet doit établir un lien fort entre art et sport :

- Soit en utilisant le sport comme thématique d’expression artistique

- Soit en se tenant dans un lieu sportif ou en lien avec un événement sportif

- Soit en mettant en lumières les valeurs communes au sport et à la culture comme la diversité culturelle, l’inclusion, l’universalisme

Sélection des projets

- Engagement par le porteur du projet de présenter le projet labélisé avant septembre 2024.

- Qualité artistique du projet, son exigence, son esprit d’innovation, être doté d’une direction artistique ou culturelle.

- Faisabilité technique du projet.

- Être en adéquation avec les valeurs de la Charte Olympique (excellence, amitié, respect…). Tout projet dont les valeurs seraient contraires à la Charte n’obtiendra pas la labélisation.

- Les projets répondant aux valeurs de Paris 2024 retenus par le Crous de Paris pourront obtenir le label « Olympiade Culturelle » après confirmation de Paris 2024.

Label et contreparties :

- Visibilité sur un site dédié.

- Valorisation des projets à travers les outils de communication du Crous de Paris et de Paris 2024

Le Crous de Paris consacre une partie de son appel à projets CVEC à l’Olympiade Culturelle et si vous avez un projet qui répond aux critères ci-dessous, n’hésitez pas à le déposer.

**Porteur du projet**

**Statut juridique de la structure porteuse du projet** :

Si le projet est porté par une association étudiante

Nom de l’association :

Dans ce cas, quel(s)s établissement(s) d’enseignement supérieur de rattachement :

Si le projet est porté par une association non étudiante

Objet :

Adresse :

N° SIRET :

Mél de l’association :

**Contact référent du projet :**

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| Nom : |  | Prénom : |  |

Fonction au sein de l’association :

Adresse :

Tél/Port :

Mél :

**Représentant légal de la structure (différent du référent du projet) : personne habilitée à signer la convention de subvention CVEC tel que le président, le directeur ou le co-président de l’association.**

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| Nom : |  | Prénom : |  |

Fonction au sein de l’association :

Mèl :

**Direction artistique du projet**

Nom de l'auteur ou de l'autrice du projet:

Prénom de l'auteur ou de l'autrice du projet:

Civilité **:**

Adresse :

Courriel :

Site internet et réseaux sociaux éventuels:

**Projet artistique et culturel**

**Titre du projet :**

|  |  |
| --- | --- |
|  | |
|  | |
|  | |
| **Forme du projet** **(plusieurs choix possibles)**  Animation de campus  Atelier  Évènement (Concert, Festival…)  Concours  Exposition (sculpture, photos) | Radio  Conférence-débat  Réalisation de films  Tournois/compétition  Autre (précisez)…… |

**Présentation du projet** : *(équipe artistique, contexte, intentions artistiques…) :*

Discipline(s) principale(s) du projet :

*Exemples : Arts Culinaires, Arts de la rue, Arts Numériques, Arts visuels/plastiques, Bande-dessinée, Cinéma & Audiovisuel, Cirque, Cultures Scientifiques, Danse, Débat d'idées, Design, Jeux Vidéo, Lettres, Mode & Luxe, Muséal, Musique, Patrimoine, Photographie, Podcast/Radio, Théâtre, Transdisciplinaire, Autre*

**Le projet est-il une nouvelle création ?** : **Oui**   **/ Non**

**Le projet a-t-il une dimension numérique ?** **Oui**   **/ Non**

Si oui, pouvez-vous préciser laquelle ?

**Les objectifs du projet**:

**Les objectifs de l’Olympiade Culturelle doivent répondre aux finalités suivantes :**

* Offrir une expérience culturelle forte

Expliquez

* Rapprocher les univers du sport, de l’éducation et de la Culture

Expliquez

* Prendre en compte le rayonnement international de Paris et de la France

Expliquez

**Public visé (qualité, nombre)**:

A quel public s'adresse le projet ?

**Retombées en milieu étudiant** :

Fréquentation publique attendue sur l'ensemble du projet :

**Calendrier prévu (précisez les dates de présentation publique et sa durée**) :

Le projet a-t-il vocation à se prolonger au-delà des Jeux ? **Oui**   **/ Non**

**Modalités de mise en œuvre :**

**Lieu de déploiement** :

Le projet se déploie-t-il sur plusieurs territoires ? **Oui**   **/ Non**

Le projet se déploie-t-il hors les murs, dans l'espace public, dans un lieu patrimonial, dans des équipements sportifs ou dans d'autres lieux non dédiés à la diffusion artistique ? **Oui**   **/ Non**

Un travail d'accompagnement (mobilité, diffusion, EAC) est-il prévu en direction de publics spécifiques ? **Oui**   **/ Non**

Si oui, envers quels publics ?

**Modalités d’évaluation : *indicateurs permettant d’évaluer le projet (ex : nombre de participants, etc.)*** *:*

**Actions de communication** :

Site internet (le cas échéant) :

Comptes réseaux sociaux ou autres :

Partenaire(s) co-organisateur(s) du projet le cas échéant :

**Education artistique et culturelle, participation**

**Le projet comprend-il un volet d'éducation artistique et culturelle ?** **Oui**   **/ Non**

Si oui, expliquez / commentez votre démarche**:**

**Le projet comprend-t-il la participation d'amateurs du monde de l'art ou du sport** **?** **Oui**   **/ Non**

Si oui, expliquez / commentez votre démarche :

Si oui, précisez le nombre de participants amateurs au projet :

**Partenaires**

**Combien de partenaires sont impliqués dans le projet ?**

**Pouvez-vous lister les noms des partenaires impliqués ?**

**Ces partenaires soutiennent-ils financièrement votre projet ?**

**Critères de sélection** :

**Votre projet doit établir un lien fort entre art et sport** :

* Soit en utilisant le sport comme thématique d’expression artistique
* Soit en se tenant dans un lieu sportif ou en lien avec un évènement sportif
* Soit en mettent en lumière les valeurs communes au sport et à la culture comme la diversité culturelle, l’inclusion, l’universalisme….

Quelques exemples : une exposition de photographies mettant en lumière des images liées à la pratique sportive un concert organisé lors de la journée olympique - relais des musées – marathon des mots – triathlon des arts – les écoles d’art invitent des personnalités du monde du sport – les artistes et les sportifs invitent les cultures du monde – Exposition – films propositions artistiques dans des lieux inattendus ou insolites – proposition artistiques qui se déplacent d’une résidence à l’autre- participation à des expériences inédites avec des artistes à un débat , une conférence une fête , une rencontre avec des artistes et les sportifs – s’engager à des œuvres collectives ou des performances artistiques

**Votre projet doit permettre de répondre aux valeurs suivantes** :

**Expliquez en quoi votre projet est en adéquation avec l’Olympiade culturelle et le projet de Paris 2024**

*Exemple : lien art et sport, axe(s) de l'Olympiade culturelle dans lequel votre projet s'inscrit, valeurs olympiques, etc.)*

**Votre projet porte-t-il des enjeux sociétaux particuliers ?**

*Exemple : Diversité culturelle et mixité sociale, Insertion, Egalite femme-homme, Hospitalité et citoyenneté, Inclusion, Participation, Solidarité, Environnement, Jeunesse, Patrimoine, Culture et santé, autres*

**Comment votre projet s'inscrit-il dans une démarche éco-responsable ?**

*Exemple : Les intentions artistiques et culturelles du projet intègrent des objectifs de transition écologique : réduction des déchets, basse consommation d’énergie, réduction des nuisances, réutilisation des matériaux utilisés, actions de médiation, autres…*

**Votre projet implique-t-il des artistes ou des participants en situation de handicap ?** **Oui**   **/ Non**

**Votre projet comporte-t-il une ou plusieurs démarche(s) en faveur de l’accessibilité universelle des publics ?** **Oui**   **/ Non**

**Pouvez-vous décrire succinctement les démarches prévues ?**

**Pièces complémentaires**

*Vous pouvez joindre à l’envoi de ce formulaire des éléments complémentaires à votre projet. Par exemple : information porteur, présentation projet détaillée, dossier technique… (format attendu : PDF)*

*Un visuel libre de droits pour illustrer votre projet vous sera aussi demandé par Paris 2024 en cas de labélisation de votre projet. Vous pourrez aussi indiquer un lien vers une vidéo.*

**Budget prévisionnel :**

**Le budget prévisionnel doit être accompagné obligatoirement d’un ou plusieurs devis correspondant au montant de la subvention demandée**.

Il doit être équilibré : total dépenses = total recettes

Exemple de budget proposé :

****

*\*****Préciser les postes de dépenses à financer par la CVEC du Crous de Paris* :**

**Engagement**

Je soussigné, (nom, prénom) confirme avoir pris connaissance du règlement général de la CVEC et m’engage à (cocher) :

Signer la convention de subvention CVEC transmise par le Crous.

Informer la responsable du service CVEC de toute modification du projet liée au calendrier, au lieu ou au financement, avant la réalisation du projet.

Répondre, le cas échéant, à certaines précisions et demandes de pièces complémentaires, soit pour la finalisation du dossier de candidature, soit en cours d’étape du projet.

Mettre en œuvre le projet exposé.

Transmettre un bilan quantitatif et qualitatif, **un mois** au plus tard après la réalisation du projet (modèle joint avec la convention).

Mentionner le soutien du Crous de Paris par l’utilisation de son logo et à faire figurer la pastille « financé par la CVEC » sur tous les supports de communication (affiches, flyers, site web etc.) liés au projet financé, ceci afin d’informer les étudiants sur l’utilisation de cette taxe dont ils s’acquittent chaque année avant leur inscription. Dans ce cadre, le porteur de projet s’engage à envoyer au service communication les supports de communication prévus pour validation.

Assurer une bonne visibilité des actions et dans une dynamique de valorisation du dispositif, le porteur de projet s’engage à informer le service communication des actions de communication prévues et à lui fournir des éléments de valorisation a posteriori sur demande.

A rembourser totalement ou partiellement les sommes perçues en cas de réalisation partielle ou totale du projet ou de non‐conformité de cette réalisation avec le projet initialement présenté.

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| Fait à : |  | Le : |  |

Nom et signature du représentant habilité à signer la convention de subvention CVEC :

Nom, prénom

Signature

|  |
| --- |
| **Pièces à joindre au dossier** |
| **Association étudiante** |
| - Photocopie de la carte d’étudiant du porteur de projet indiquant son établissement de rattachement,  - Attestation du directeur de formation précisant que le projet ne relève pas du cursus universitaire,  - Relevé d’identité bancaire de l’association,  - Attestations des co-financements acquis,  - La fiche de création Tiers (Annexe 1) permettant la mise en paiement de la subvention,  - Formulaire RGPD signé (Annexe 2),  - Extrait du Journal Officiel ou récépissé de la déclaration à la préfecture,  - Composition du bureau,  - Les statuts de l’association et s’il y a lieu le n° SIRET et le code NAF (/APE),  - Le dernier rapport d’activité et bilan financier de l’association,  - Les associations percevant annuellement une ou plusieurs subventions en numéraire dont le montant total dépasse 153.000 € sont soumises à l’obligation de nomination d’un commissaire aux comptes et au dépôt de ses comptes.  Vous pouvez aussi joindre tout document que vous jugerez nécessaire à la bonne compréhension du projet :  - Plan de communication,  - Budget prévisionnel détaillé,  - Dossier de presse, coupures de presse, etc… |

|  |
| --- |
| **Pièces à joindre au dossier** |
| **Association non étudiante** |
| - Relevé d’identité bancaire de l’association,  - Attestations des co-financements acquis,  - La fiche de création Tiers (Annexe 1) permettant la mise en paiement de la subvention,  - Formulaire RGPD signé (Annexe 2),  - Extrait du Journal Officiel ou récépissé de la déclaration à la préfecture,  - Composition du bureau,  - Les statuts de l’association et s’il y a lieu le n° SIRET et le code NAF (/APE),  - Le dernier rapport d’activité et bilan financier de l’association,  - Les associations percevant annuellement une ou plusieurs subventions en numéraire dont le montant total dépasse 153.000 € sont soumises à l’obligation de nomination d’un commissaire aux comptes et au dépôt de ses comptes.  Vous pouvez aussi joindre tout document que vous jugerez nécessaire à la bonne compréhension du projet :  - Plan de communication,  - Budget prévisionnel détaillé,  - Dossier de presse, coupures de presse, etc… |

**Critères d’inéligibilité :**

Ne pourront pas être examinés les projets suivants :

* Les projets ne relevant pas du périmètre de la CVEC
* Les projets incomplets ou remis après la date butoir de l’appel à projet.
* Les projets dont les porteurs ne sont ni des associations étudiantes ou non étudiantes ni des établissements affectataires ou non affectataires de la CVEC.
* Les projets ayant lieu dans un périmètre géographique autre que l’académie de Paris.
* Les projets ayant été réalisés à la date de la commission (sauf pour les projets de l’axe 1 relevant du Crous).
* Les projets de même nature n’ayant pas été précédemment évalués par un bilan qualitatif et quantitatif.
* Les projets reprenant les missions développées par le Crous en matière de logement, restauration, social, culturel…
* Les projets dédiés à la formation, l’insertion professionnelle et la pédagogique, relevant d’un cursus universitaire (ECTS).
* Les projets à but lucratif ou commercial.
* Les projets à caractère politique, syndical ou religieux.
* Les projets de subventionnement d’emplois pérennes (type CDI).
* Les projets comportant des frais de création d’association, étudiante ou non étudiante.
* Les projets destinés à financer des dépenses d’entretien, de fonctionnement ou d’investissement portés par des associations (étudiantes ou non) et par des établissements d’enseignement supérieur (affectataires ou non affectataires de la CVEC) sauf s’ils s’inscrivent dans le cadre d’un projet global de réaménagement visant à l’amélioration de la vie étudiante.
* Les projets destinés à un public trop ciblé ou éloignés des objectifs de la CVEC.
* Les projets trop imprécis ne permettant pas une évaluation concrète du projet (nature du projet, objectifs, équilibre financier…).
* Tout projet exclusivement festifs, projets humanitaires, projets à but lucratif ou commercial, voyages touristiques, de filière, raids, week-ends d’intégration, galas, week-ends, frais de transports…

**Critères d’appréciation :**

* Un projet clair, précis et argumenté,
* Un projet dont les retombées sont visibles et significatives sur le milieu étudiant
* La faisabilité du projet
* Un projet équilibré avec un budget détaillé
* Un projet avec plusieurs sources de financement
* Un projet structurant ou novateur pour la vie étudiante parisienne.

**Le dossier remis au Crous ne sera pas rendu à son auteur.**

**Toute association ou tout étudiant percevant des fonds CVEC s’engage à rendre compte de la mise en œuvre de son projet (envoi d’un rapport d’activités et d’un bilan financier) et à mentionner le soutien du Crous par l’utilisation de son logo sur tous les supports de communication en rapport avec le projet.**

**Les projets abondés par le dispositif seront susceptibles d’être valorisés par le réseau des Crous et utilisés dans leur communication.**

**Le dossier doit être remis à la Direction de la Vie Etudiante du Crous de Paris**

**Contact :** [**projets-cvec@crous-paris.fr**](mailto:projets-cvec@crous-paris.fr)